

NOUVEAU !

S'approprier et prendre en compte les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles dans son établissement (RBPP)



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

**Marion SAUVÉ**

Formatrice TLC CONSEIL

Marion SAUVÉ diplômée en Ingénierie Sociale (Master II DEIS), bientôt diplômée Evaluatrice Externe Certifiée AFNOR Certification. Elle est ainsi formée pour intervenir dans des fonctions qui s'articulent autour de l'expertise, du conseil et de l'évaluation.

Elle possède 20 ans d'expérience, connaît le fonctionnement des IME et des ITEP et les différentes situations de handicap des personnes accueillies.

Elle est intervenue, dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux, sur l'analyse des pratiques, l'éthique, la communication, le développement des compétences, l'interdisciplinarité.

Éducatrice spécialisée de formation initiale, puis chef de service, elle a une analyse du terrain qui s'appuie sur le réel observé.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout public

Groupe de 6 à 12 personnes maximum

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée 2 jours ■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux FACE PEP)

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 2 650 € / groupe / 2 jours

LES +

Le consultant formateur est auditeur Qualité auprès de l'AFNOR, évaluateur externe, et spécialisé des missions d'audit, conseil et formation dans le secteur santé social.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire de l'HAS-ANESM.
- Connaître les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS-ANESM.
- Mettre en œuvre et suivre les RBPP.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

🕒 Cadre législatif et réglementaire de l'HAS-ANESM

- Les missions de l'HAS-ANESM.
- L'évaluation interne et l'évaluation externe.
- L'amélioration continue de la qualité.

🕒 Les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS-ANESM

- Le contexte des RBPP :
 - Les fondamentaux.
 - L'expression et la participation.
 - Les points de vigilance, la prévention des risques.
 - Le soutien aux professionnels.
 - Les relations avec l'environnement.
 - Les relations avec la famille et les proches.
 - La qualité de vie.

🕒 Le secteur du handicap

- Les recommandations transversales.
- Les recommandations spécifiques.
- Les principales recommandations.
- Définitions :
 - Contexte et enjeux de la recommandation.
 - Objectifs visés.
 - Cibles.
 - Éléments clés et l'essentiel de la recommandation.

🕒 Mise en œuvre et suivi des RBPP

- Méthodologie d'appropriation.
- Suivi et évaluation.

🕒 Rédiger un document de synthèse adapté à l'établissement pour la diffusion régulière aux équipes

🕒 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.